

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 19/07/2024 - 32149 - 2022 B 13022 - 341 737 062 - CNP ASSURANCES

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 juillet 2024

Le vendredi 5 juillet 2024 à 11 heures 45, CNP Assurances, société anonyme au capital de 686 618 477 euros divisé en 686 618 477 actions de 1 euro de nominal, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 737 062 RCS Nanterre (la « **Société** »), s'est réunie en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-les-Moulineaux, sur convocation du Conseil d'administration.

La Présidente du Conseil d'administration, Madame Véronique Weill, préside l'assemblée.

[...]

Première résolution (Nomination de Monsieur Jean-Louis Laurent Josi en qualité d'administrateur) – L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolution, décide de nommer Monsieur Jean-Louis Laurent Josi en qualité d'administrateur pour la durée statutaire de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième résolution (Nomination de Madame Stéphanie Berlioz en qualité d'administratrice sous réserve de l'adoption de la 1ère résolution) – Sous réserve de l'adoption de la 1er résolution, l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolution, décide de nommer Madame Stéphanie Berlioz en qualité d'administratrice en remplacement de Monsieur Yves Brassart, administrateur démissionnaire, pour la durée résiduelle du mandat de ce dernier prenant fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

(...)

Certifié conforme à l'original,

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 5 juillet 2024

La Présidente


Véronique WEILL